



SANTE MENTALE EUROPE



SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél + 32.2.280.04.68

Fax + 32.2.280.16.04

E-mail: info@mhe-sme.org

Site web: http://www.mhe-sme.org

BULLETIN N°12/2007

DECEMBRE 2007

Ce Bulletin est publié avec le soutien de la communauté européenne, DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances - Unité E2 Inclusion, Aspects sociopolitiques des migrations, Intégration des politiques sociales. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale.

TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE	3	Proclamation de la charte des droits fondamentaux à Strasbourg	12
Message de la présidente de SME	3	Les dirigeants européens signent un nouveau traité pour l'Union européenne	12
Programme de travail de SME pour 2008	4	VI. PRESIDENCE DE L'UNION EUROPEENNE	13
Santé Mentale Europe et le député européen John Bowis unis pour la promotion du bien-être mental au travail	4	La Slovénie dévoile les priorités de sa présidence de l'UE	13
Santé Mentale Europe regrette l'occasion manquée d'avoir une Stratégie européenne en santé mentale pour l'Union européenne	5	VII. CONSEIL DES MINISTRES	13
Symposium du Réseau européen de l'économie de la santé mentale, 13 décembre 2007, Bruxelles	5	Le Conseil de l'UE pour l'emploi et les affaires sociales adopte des conclusions sur l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail	13
RAPPEL: Conférence de SME «Diversity in Mental Health and Wellbeing. An Opportunity for Intercultural Dialogue»	6	VIII. COMMISSION EUROPEENNE	14
Représentation de SME à différentes réunions	6	2010 sera l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	14
II. RAPPORTS SUR DIFFERENTES CONFERENCES ET EVENEMENTS	7	DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL	14
Résumé de la sixième table Ronde européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale: «Des normes sociales minimum; une stratégie pour la protection et la responsabilisation», 16-17 octobre 2007, Ponta Delgada - São Miguel, Açores (Portugal) ...	7	Communication sur la situation des personnes handicapées dans l'Union européenne: Plan d'action européen 2008 – 2009	14
III. JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE MENTALE – 10 OCTOBRE 2007 ..	8	DG Santé et Protection des consommateurs – DG SANCO	15
Autriche - «La santé mentale dans un monde en changement»: événement organisé le 10 octobre 2007 par Club Alpha en coopération avec pro mente Vienne à l'occasion de la JMSM	8	Stratégie pour la santé de l'Union européenne (2008-2013)	15
Suisse - «Qu'est-ce qu'elle a ma mine?», campagne organisée par la Coraasp à l'occasion de la JMSM	8	IX. PARLEMENT EUROPEEN	15
IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES	9	Le Parlement adopte une réforme du financement des partis ...	15
ACN – Active Citizenship Network	9	Audition sur la crise du logement dans l'Union européenne	15
Dernières nouvelles	9	Les députés européens peuvent signer dès à présent la déclaration visant à ce qu'il n'y ait plus de sans abri à la rue ...	15
AGE – La plateforme européenne des personnes âgées	9	X. CONSEIL DE L'EUROPE	16
La position de AGE par rapport à la nouvelle communication sur les services d'intérêt général	9	Le point de vue sur le droit au logement du Commissaire chargé des droits de l'homme au Conseil de l'Europe	16
CEDEP – Comité européen: droit, éthique et psychiatrie	9	Campagne «Stop à la violence domestique faite aux femmes»	16
Suivi: Séminaire 2007 du CEDEP, Bucarest (Roumanie), 18-20 Mai 2007	9	Les ministres du Conseil de l'Europe adoptent une déclaration sur la migration, la santé et les droits de l'homme	17
ECCL – Coalition européenne pour la vie dans la communauté	10	XI. FEDERATION MONDIALE POUR LA SANTE MENTALE - FMSM	17
Réunion du comité de gestion de la Coalition européenne pour la vie dans la communauté, 16 novembre 2007, Prague (République T chèque)	10	Série Lancet sur la santé mentale mondiale	17
EPHA – European Public Health Alliance	10	Conférence de la FMSM sur la santé mentale transculturelle, 29-31 octobre 2007, Minneapolis (USA)	18
Nouveau secrétaire général pour l'EPHA	10	XII. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE	18
FEANTSA – fédération Européenne des Associations Nationales travaillant avec les Sans-Abri	10	Histoires racontées par les personnes pour qui les politiques sont conçues	18
Changements démographiques et sociaux et sans-abri: le magazine de la FEANTSA est en ligne!	10	XIII. DIVERS	18
Rapport européen de la FEANTSA 2007: Obstacles multiples, solutions multiples: l'inclusion dans et par l'emploi pour les personnes sans domicile	10	Royaume-Uni – Introduction de budgets de soins personnels ...	18
FEPH – Forum européen des personnes handicapées	11	Journée internationale des personnes handicapées	19
Le Feph et la Confédération européenne des syndicats (CES) unissent leurs forces pour lutter contre la discrimination au travail	11	XIV. SITES INTERNET	19
Stage de 5 mois au Feph pour un jeune activiste handicapé	11	Agenda S'cool de la FRA	19
MDAC – Mental Disability Advocacy Center	11	Belgique - La Fondation Julie Renson lance THESEAS.BE	19
Russie: Les personnes handicapées continuent à être marginalisées par la loi	11	XV. PUBLICATIONS	20
MDRI – Mental Disability Rights International	12	Nouveau rapport sur la désinstitutionalisation et la vie dans la communauté	20
Le MDRI accuse la Serbie de torture et de mauvais traitements à l'encontre des enfants et adultes handicapés	12	L'accès aux soins de santé pour les migrants sans papiers en Europe: nouveau rapport du PICUM	20
V. UNION EUROPEENNE	12	XVI. EVENEMENTS A VENIR	20

*Meilleurs Oeuvres de la part de Santé Mentale
Europe*

Man Niemp

M. Fresco

Sybil

Julia

M. K. Slet



*Nous vous souhaitons plein de bonnes choses pour
2008! Passez d'agréables vacances...*

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

Message de la présidente de SME

Chères amies, chers amis,

L'année 2007 touche à sa fin et nous donne l'occasion de réfléchir à notre expérience personnelle de cette année écoulée, mais aussi de passer en revue le travail fructueux de SME en matière de promotion de la santé mentale positive et du bien-être.

2007 a été désignée Année européenne de l'égalité des chances. Cette Année a démarré à Berlin en janvier et elle a pris fin en novembre à Lisbonne, mais l'action positive pour promouvoir l'égalité des chances se poursuivra bien au-delà. La participation active de SME peut être considérée comme une contribution de taille à ce processus qui met au défi, mais qui donne aussi des satisfactions: à savoir, expliquer la contribution que peuvent apporter les personnes, les familles, les écoles, le lieu de travail et les milieux thérapeutiques à la promotion de la santé mentale positive et du bien-être.

Pour la sixième fois depuis le lancement de la Stratégie de Lisbonne, la table ronde européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale 2007 a réuni pendant deux jours toutes les parties prenantes concernées, à Ponta Delgada aux Açores. L'objectif principal de cette table ronde était de promouvoir la discussion autour des effets positifs du concept de normes sociales minimum en tant qu'élément clé pour surmonter la pauvreté et l'exclusion, tout en reconnaissant la nécessité d'adapter le concept aux réalités des différents groupes vulnérables, comme les personnes handicapées et les malades mentaux, et aux possibilités de chaque pays.

La vision de SME a été mise en avant lors de sa conférence annuelle, en juin à Vienne, organisée en partenariat avec ProMente Autriche pour approfondir le sujet «*Pas de santé sans santé mentale- du Slogan à la réalité*». La conférence a été relayée de façon positive dans la presse nationale et locale et elle a fait comprendre aux politiques et aux décideurs que la santé mentale était un indicateur clé de progrès économique, social et humain.

Le comité exécutif de SME, son conseil d'administration, son personnel et sa directrice Mary Van Dievel ont énormément travaillé en partenariat pour que SME soit reconnue en tant qu'organisation défendant une vision qui est au cœur du programme européen pour la santé mentale.

Autre avancée de taille en 2007: la conclusion du projet «*Bonnes pratiques de lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*». Accompagnée de représentants de 10 pays de l'UE, SME a eu le privilège de visiter des exemples de bonnes pratiques, notamment, en Ecosse, en Belgique, en Slovaquie et en République Tchèque. Ces rencontres nous ont permis de saluer et de partager la diversité d'approches créatives pour mettre en place une santé mentale positive et un bien-être.

Lors de la conférence à Varsovie en novembre, j'ai eu l'occasion de connaître douze exemples de pratiques positives de la santé mentale dans mon pays d'origine, la Pologne. Ce travail d'inspiration en Pologne se reflète également dans un large éventail de projets en Europe et je vous remercie de tout cœur d'avoir rendu possible ce projet sur les bonnes pratiques dont le succès reposait essentiellement sur votre labeur, votre engagement et votre persévérance.

Je reste persuadée que la vision européenne de la santé mentale dépend de la contribution vitale des initiatives de qualité et des projets basés sur la communauté locale. Ce fut un plaisir de rencontrer en 2007 tant de personnes qui offrent d'excellents services, partout en Europe, grâce à leurs qualités de cœur et d'esprit et grâce à leur engagement personnel et professionnel.

Le député européen John Bowis a invité SME à prendre part en décembre à un débat vibrant au Parlement européen autour du sujet «*Egalité des chances, égalité du respect: encourager le bien-être mental dans l'emploi*». Le débat a reconnu que dans le cadre de la croissance économique et du progrès, de nombreux citoyens faisaient l'expérience du stress et d'une santé mentale déficiente, surtout dans le monde du travail.

Nous savons tous que les problèmes mondiaux ont un impact sur nous au niveau local. C'est pourquoi SME se considère comme l'ONG via laquelle les problèmes européens et mondiaux sont reliés à vos communautés locales, où que vous soyez. SME a comme vision centrale une promotion positive du bien-être et nous affirmons que tout le monde mérite d'être traité avec respect et de bénéficier d'une inclusion active au niveau social, économique et politique pour parvenir à la cohésion sociale et au respect de la société civile.

Le Commissaire européen Markos Kyprianou a annoncé récemment un projet de mise en place d'un «Pacte en santé mentale» pour l'Europe. SME en suivra de près l'évolution et continuera à faire pression et à faire campagne pour que la promotion de la santé mentale et du bien-être soit au centre des avancées à venir dans tous les Etats membres.

J'aimerais remercier tous ceux qui ont soutenu SME, en particulier les usagers et leurs familles, pour leur détermination à poursuivre activement leur travail afin d'améliorer la qualité de vie des personnes qui sont vulnérables et qui connaissent des problèmes de santé mentale au quotidien.

Je voudrais également dire ma gratitude aux membres du conseil d'administration, à ceux du comité exécutif, au personnel et à la directrice qui nous ont permis d'aller de l'avant en nous donnant leur énergie, leur temps et leurs capacités afin de promouvoir la santé mentale positive, les droits humains, l'égalité et le bien-être en Europe.

Nous sommes tous en train de nous préparer pour notre conférence de 2008 à Aalborg, au Danemark, «*Diversité dans la santé mentale et le bien-être*», et j'espère que vous aurez l'occasion de nous retrouver au Danemark. La saison des fêtes et la fin de l'année 2007 approchent, j'en profite donc pour vous souhaiter à TOUS des vacances agréables, saines et paisibles, ainsi qu'une année 2008 prospère.

Bien à vous,
Malgorzata Kmita
Présidente de SME

Programme de travail de SME pour 2008

Santé Mentale Europe est en train de finaliser les négociations sur son programme de travail 2008 avec l'unité Inclusion sociale de la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances.

Le programme de travail de SME rentre dans le cadre des accords de partenariat de 3 ans de la Commission européenne qui sont «*conclus avec les réseaux de niveau européen actifs dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale et la discrimination, la promotion de l'égalité des genres et de l'intégration des personnes handicapées et la représentations des Roms*»

Le plan de travail de SME pour l'année 2008 aura pour objectif phare de développer et renforcer les capacités de SME et de ses organisations membres, y compris des personnes ayant des problèmes de santé mentale, qui courent un risque de tomber dans la pauvreté et l'exclusion sociale, d'informer et influencer les politiques sociales et les processus au niveau local, régional, national et européen, avec pour objectif de mieux refléter les besoins des personnes avec (un passé de) problèmes de santé mentale.

Dans le cadre de cet objectif phare, le principal accent thématique sera mis sur la révision à venir de la stratégie révisée de Lisbonne et plus particulièrement la préparation des nouvelles stratégies nationales pour 2008-2011.

Les organisations membres de SME seront activement impliquées dans ce programme de travail.

Plus d'information dans notre bulletin de janvier!

Santé Mentale Europe et le député européen John Bowis unis pour la promotion du bien-être mental au travail

Le 5 décembre 2007, SME et le député John Bowis (PPE-DE) ont organisé un déjeuner-débat sur le thème «*L'égalité des chances, l'égalité du respect: promouvoir la santé mentale et le bien-être dans l'emploi*».

Ce débat avait pour objectif d'examiner un sujet qui a un grand impact sur les politiques sociales et sanitaires de l'UE, à savoir le bien-être mental dans l'emploi. Un travailleur sur cinq en Europe souffre d'un niveau élevé de stress au travail, deuxième problème de santé le plus fréquent. Le stress au travail augmente le risque d'anxiété, de dépression et d'épuisement.

La question est de savoir comment une formation, un soutien social au travail et une meilleure responsabilisation peuvent améliorer la compétence, les stratégies de résistance, la satisfaction au travail, la capacité de travail, tout en réduisant le stress.

Richard Wynne, Directeur du Director of the Work Research Centre (Irlande) et expert pour le projet de recherche ProMenPol, a rappelé quelques facteurs connus sur le lieu de travail qui peuvent favoriser une bonne santé mentale, ainsi que les deux approches principales de la promotion de la santé mentale sur le lieu de travail. M. Wynne a conclu en insistant sur le

besoin de sensibiliser aux possibilités qu'offre le lieu de travail en matière de promotion de la santé mentale, d'encourager la promotion de la santé mentale au travail et d'apporter une aide aux lieux de travail qui souhaitent promouvoir la santé mentale. Il a également mentionné la contribution à ces objectifs du projet ProMenPol.

Jürgen Schefflein, Policy Officer à la Commission européenne, DG Santé et protection des consommateurs (DG Sanco), a parlé des lieux de travail favorisant la bonne santé et des activités de la DG Sanco, tandis que Jorge Costa-David, Policy Officer à la Commission européenne, DG Emploi et affaires sociales, a présenté la perspective de la DG Emploi.

Le débat s'intégrait dans la stratégie de Lisbonne 2008-2010 et dans la Stratégie de l'UE pour la santé 2008-2013. La Stratégie de Lisbonne pour le renouvellement social et économique de l'Europe souligne l'importance d'avoir plus d'emplois et de meilleurs emplois, ainsi que l'importance d'améliorer l'inclusion sociale et l'égalité hommes-femmes. Le livre blanc de la Commission sur la stratégie en matière de santé admet que les problèmes de santé mentale sont en grande partie à l'origine de l'absentéisme et de la retraite anticipée, ce qui provoque une perte économique immense et un poids social.

L'événement était cofinancé par la Commission européenne – DG Emploi, Unité 2 Inclusion, Aspects sociopolitiques des migrations, Intégration des politiques sociales, dans le cadre du programme de travail de 2007 de santé Mentale Europe, «*De l'exclusion à l'inclusion*».

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, email info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68

Santé Mentale Europe regrette l'occasion manquée d'avoir une Stratégie européenne en santé mentale pour l'Union européenne

C'est le 6 décembre que le Commissaire européen chargé de la santé, Markos Kyprianou, a annoncé que la Stratégie européenne en santé mentale qui était initialement prévue serait remplacée par un projet de mise en place d'un «Pacte en santé mentale». Le processus doit démarrer par une conférence de haut niveau sur la santé mentale en juin 2008. Cette conférence devrait impliquer les ministres de la santé des Etats membres et des représentants de haut niveau des secteurs de la santé et d'autres domaines.

«Nous regrettons profondément que l'union européenne ne soit pas parvenue à un accord sur l'adoption d'une Stratégie européenne commune en santé mentale», a déclaré la directrice de SME, Mary Van Dievel. «Même si la proposition de la Commission veut renforcer la coopération entre les domaines politiques et entre les Etats membres, ce que nous saluons, elle n'offre aucune base solide pour une action conjointe dans un des domaines de compétence de l'Union, à savoir la promotion de la santé mentale et du bien-être».

L'article 152 (ex article 129) du traité stipule que toutes les politiques communautaires doivent assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine, y compris la santé mentale. Santé Mentale Europe pense que, d'après les dispositions du traité, l'UE doit concevoir une vaste stratégie sur la santé mentale positive et sur le bien-être pour tous et encourager la coopération entre les Etats membres pour faire face aux inégalités dans les pays et entre les pays.

Santé Mentale Europe se rend compte par ailleurs qu'il existe des différences fondamentales entre les politiques des Etats membres en matière de santé mentale. Un cadre de coopération pour la promotion de la santé mentale est donc indispensable pour que ces différences au sein de l'UE soient prises en compte et traitées avec efficacité.

Santé Mentale Europe demande aux Etats membres et à l'Union européenne de tout faire pour que le Pacte sur la santé mentale adopte une approche qui promeuve la bonne santé mentale et le bien-être et qui touche l'ensemble de la population européenne. Pour qu'un Pacte sur la Santé mentale soit efficace, il devra aussi prévoir des mesures et des actions allant plus loin que la simple réalisation de conférences thématiques.

Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de SME, Email info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68

Symposium du Réseau européen de l'économie de la santé mentale, 13 décembre 2007, Bruxelles

Le symposium du Réseau européen de l'économie de la santé mentale s'est tenu le jeudi 13 décembre 2007 à Bruxelles. L'événement, organisé par Santé Mentale Europe en partenariat avec la London School of Economics, avait pour objectif de présenter les résultats et analyses

déterminants de la phase II du Réseau européen de l'économie de la santé mentale (Mental Health Economics European Network - MHEEN II), un projet européen bénéficiant du soutien de la commission européenne, DG Santé et protection des consommateurs. Des informations supplémentaires sur ce symposium seront publiées sous peu dans notre bulletin.

Pour en savoir plus pour ce projet, veuillez visiter le site web du MHEENII à l'adresse www.mheen.org ou contactez Mari Fresu, coordinatrice de projet, email mari.fresu@mhe-sme.org

RAPPEL: Conférence de SME «Diversity in Mental Health and Wellbeing. An Opportunity for Intercultural Dialogue»

Le programme de la conférence de SME qui se tiendra à Aalborg (Danemark) du 7 au 9 août 2007 a été discuté plus en profondeur lors d'une téléconférence qui s'est déroulée le 22 novembre.

La 2^{ème} annonce contenant un appel à contributions sera disponible à partir de janvier prochain et sera largement diffusée.

Les membres de SME ainsi que les autres organisations et personnes intéressées sont invitées à envoyer dès maintenant leurs propositions pour les ateliers de la conférence!

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, Email info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68

Représentation de SME à différentes réunions

Le 5 décembre, Sogol Noorani a pris part à la conférence de la Commission européenne «Personnes handicapées: des acteurs actifs du marché intérieur» organisée à Bruxelles à l'occasion de la Journée européenne des personnes handicapées 2007.

Le 8 décembre, Fanny Muller a participé à l'assemblée générale du CEDEP (Comité européen: droit, éthique et psychiatrie) à Paris.

Les 10-11 décembre, Peter Kinderman, président du comité sur la santé mentale et les droits de l'homme de SME, et Fanny Muller ont représenté SME à la réunion consultative avec la société civile de la FRA (Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne) à Bruxelles, dont l'objet était la mise en place de la Plateforme des droits fondamentaux.

Le 13 décembre, John Henderson, conseiller politique, Mary Van Dievel, Mari Fresu et Olivia Merlet ont assisté au symposium du Réseau européen d'économie de la santé mentale – Phase II, qui était organisé à Bruxelles par la London School of Economics et Santé Mentale Europe. *(lire p.5-6)*

Les 13-14 décembre, John Henderson, Mary Van Dievel, Mari Fresu et Sogol Noorani ont participé à un sommet sur les projets en santé mentale qui était organisé à Bruxelles par le projet SUPPORT, en collaboration avec la Commission européenne, DG Santé et protection des consommateurs.

Le 18 décembre, Fanny Muller a pris part à une réunion du groupe de travail FRAND (droits fondamentaux et discrimination) de la Plateforme Sociale à Bruxelles.

Corrigendum:

Les 16-17 octobre, Malgorzata Kmita, présidente de SME, et Sogol Noorani ont participé à la 6ème table ronde sur la pauvreté et l'exclusion sociale à Ponta Delgada - São Miguel, Açores (Portugal). *(lire p. 5-6)*

Les 15-17 novembre, Josée Van Remoortel, conseillère politique, a représenté SME à la conférence du FEPH et du CERMI sur les femmes et le handicap à Madrid (Espagne).

II. RAPPORTS SUR DIFFERENTES CONFERENCES ET EVENEMENTS

Résumé de la sixième table Ronde européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale: «Des normes sociales minimum; une stratégie pour la protection et la responsabilisation», 16-17 octobre 2007, Ponta Delgada - São Miguel, Açores (Portugal)

Les allocutions d'ouverture ont été prononcées par Carlos Cesar, Président du gouvernement régional des Açores et José Antonio Viera da Silva, ministre portugais du travail et de la solidarité sociale. Les deux orateurs ont exprimé leur plein engagement envers la cohésion sociale et l'éradication de la pauvreté en Europe.

La conférence a réuni des représentants de tous les pays de l'UE, y compris des personnes qui connaissent la pauvreté en France et au Portugal, des représentants d'ONG et des politiques.

Santé Mentale Europe était présente à la réunion grâce à Sogol Noorani, responsable de la politique sociale, et Malgorzata Kmita, présidente.

Thèmes et sujets principaux de la conférence:

- Normes sociales minimum et inclusion active;
- Pauvreté des enfants et transmission de la pauvreté de génération en génération;
- Handicap, inclusion sociale et protection sociale;
- Territoires défavorisés et développement local (exemple aux Açores avec une visite au village de Rabo de Peixe pour connaître des projets de bonnes pratiques en matière de création d'emplois, de soins aux enfants et d'emploi local);
- Inclusion sociale, migrants et groupes ethniques minoritaires en Europe;
- Sévérité de la pauvreté, défis présents et à venir pour l'Europe.

Vladimir Špidla, Commissaire chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, a présenté son message lors de la première journée de la conférence, à savoir, l'éradication de la pauvreté dans l'Union européenne.

Tous les orateurs ont admis que la pauvreté était le premier facteur de rupture de la cohésion sociale. Pour développer le modèle social européen qui considère la cohésion sociale comme la caractéristique principale de la société civile, il faut réaffirmer l'importance de l'appartenance sociale, de la citoyenneté active, de l'inclusion et de la relation d'équilibre entre les droits et les responsabilités de tous les membres de la société. Les participants de la conférence ont toutefois reconnu que, pour atteindre cet objectif, il était essentiel de traiter de l'exclusion sociale et de la pauvreté. Des stratégies pour promouvoir l'inclusion active des citoyens requièrent des politiques et des initiatives qui luttent contre l'exclusion au niveau social, économique et politique.

Le point principal de la conférence a donc consisté à reconnaître que le niveau actuel de pauvreté au sein de l'UE était inacceptable et qu'il fallait entreprendre des actions supplémentaires pour identifier clairement et combattre les obstacles à l'inclusion sociale et à la citoyenneté active.

La Commission européenne prépare en ce moment une communication sur l'inclusion active. En accord avec l'Agenda social 2005-2010, la Commission a fait part de la proposition de nommer 2010 Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le Conseil de l'UE a rappelé que la lutte contre la pauvreté des enfants restait une priorité de la politique européenne pour l'inclusion sociale.

Les Etats membres ont endossé une déclaration qui entend réduire le nombre d'enfants en situation de pauvreté en donnant aux enfants une meilleure égalité des chances quel que soit le contexte socio-économique. Ils ont également identifié certains obstacles à l'inclusion sociale, notamment, les familles monoparentales, les enfants handicapés, les enfants provenant de minorités ethniques et les enfants ayant des parents sans papiers. Ces obstacles doivent être pris en compte dans les 27 pays.

SME a distribué au cours de la rencontre son document de prise de position sur la santé mentale et le bien-être. Les délégués de SME ont fait part de leur point de vue: la santé mentale et le bien-être doivent être au centre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les délégués de SME et des représentants d'autres ONG se sont unis pour souligner les points suivants:

- Le développement de la cohésion sociale doit être au cœur du développement et de la planification de la Communauté européenne;

- La complexité de la pauvreté et de l'exclusion requiert une approche intégrée et multi-sectorielle qui se centre sur la protection et la responsabilisation;
- La santé mentale et le bien-être sont des mesures clés et des indicateurs d'inclusion sociale et de cohésion;
- Tous les pays membres doivent prendre en compte la perspective du genre, puisque les hommes et les femmes rencontrent des défis différents dans l'inclusion sociale et le bien-être;
- Chaque Etat membre connaît des enjeux différents, mais les priorités sociales et économiques doivent aller de pair: l'inclusion à elle seule n'est pas une porte de sortie suffisante de la pauvreté, puisque la pauvreté liée au travail représente encore un problème de taille dans de nombreux Etats de l'UE;
- Dans certains pays européens, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de handicap n'ont pas accès à un revenu de soutien et donc à l'inclusion sociale; cet état de fait doit être abordé comme une priorité car il touche souvent des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Tout au long du sommet, SME a répété sans relâche que la santé mentale et le bien-être devaient être au centre de toutes les politiques et initiatives afin de parvenir à l'inclusion sociale. La promotion active de la santé mentale et du bien-être pour tous les citoyens européens n'est pas seulement un enjeu, mais bien un devoir pour tous les gouvernements dans la création d'une société civile et démocratique.

Merci à Malgorzata Kmita, présidente de SME, pour cette contribution.

Pour de plus amples informations: le site web de la Commission,

http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/events_fr.htm

III. JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE MENTALE – 10 OCTOBRE 2007

Autriche - «La santé mentale dans un monde en changement»: événement organisé le 10 octobre 2007 par Club Alpha en coopération avec pro mente Vienne à l'occasion de la JMSM

2007 est l'«Année européenne de l'égalité des chances» et 2008 sera l'«Année européenne du dialogue interculturel». Dans ce contexte, Club Alpha a décidé de traiter cette question en partenariat avec pro mente Vienne.

La santé mentale concerne tout le monde puisqu'il ne peut y avoir de santé, de bien-être et de coopération satisfaisante sans santé mentale. Cependant, il existe un écart significatif entre ceux que sont «en bonne santé» et ceux qui sont «malades». Qu'en est-il de l'égalité des chances? Les personnes ayant besoin de services de santé mentale ont-elles l'opportunité de vivre leur vie quotidienne en tant que citoyens égaux aux autres?

Dans ce cas, comment cela se passe-t-il en pratique? Et si ce n'est pas le cas, comment faire pour changer les choses? Y'a-t-il un dialogue suffisant entre toutes les différentes personnes concernées? Ces questions ainsi que beaucoup d'autres ont été débattues à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale par les experts de Club Alpha et de pro mente Wien.

Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de pro mente Autriche,

Email office@promenteaustria.at, Tél +43 732 785 397

Suisse – «Qu'est-ce qu'elle a ma mine?», campagne organisée par la Coraasp à l'occasion de la JMSM

Le 10 octobre, les organisations membres de la Coraasp (Coordination romande des associations d'action pour la santé psychique) ont participé une nouvelle fois à la journée mondiale de la santé mentale (JMSM), chapeauté depuis 1992 par la Fédération mondiale pour la santé mentale (FMSM).

Leur campagne, placée sous le slogan «*Qu'est-ce qu'elle a ma mine?*», prévoyait des stands d'information dans plusieurs villes de Suisse romande et un jardin public de mots vivants dans la ville de Yverdon.

Cette année la JMSM était l'occasion de sensibiliser divers publics aux liens qui existent entre la culture et la santé mentale. Ce thème de campagne, choisi par la FMSM, était une occasion pour les pays de réfléchir à l'impact de leurs croyances et de leur arrière-plan culturel sur leur vision de la santé mentale et sur les services d'aide et de soins qu'ils ont mis en place.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Barbara Zbinden, Tél +41 79 218 01 28

Merci au Dr Stanislas Flache, membre de SME, pour cette contribution.

Qu'avez-vous fait à l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé Mentale? Envoyez-nous vos contributions!

IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES

ACN – Active Citizenship Network

Dernières nouvelles

Cette année le Comité économique et social européen (CESE) a remis le premier prix pour la société civile organisée au Réseau de citoyenneté active (ACN - Active Citizenship Network), en particulier pour récompenser son travail sur la charte européenne des droits des patients.

Pour de plus amples informations: le site web du CESE,
http://eesc.europa.eu/sco/prize_civ_soc/index_fr.asp

L'ACN invite les organisations de la société civile à participer à la Journée européenne des droits des patients (18 avril 2008) en organisant un événement dans leurs pays respectifs. La date limite de participation est le 17 janvier 2008.

Pour de plus amples informations: le site web de l'ACN, www.activecitizenship.net

AGE – La plateforme européenne des personnes âgées

La position de AGE par rapport à la nouvelle communication sur les services d'intérêt général

AGE a le sentiment que la communication sur les «services d'intérêt général, y compris les services sociaux d'intérêt général: un nouvel engagement européen» éclaire d'une certaine façon le cadre juridique qui s'applique aux services sociaux, mais AGE déplore le fait que la communication n'apporte pas de réponse claire ni sur le thème des partenariats publics/privés ni sur celui des concessions.

La Commission européenne a décidé de ne pas proposer de directive cadre sur les services d'intérêt général (SIG) ni de législation spécifique sur les services sociaux d'intérêt général (SSIG). Toutefois, la Commission poursuivra son approche sectorielle et elle propose diverses initiatives dans des domaines stratégiques comme l'énergie, le transport, les communications électroniques, les services postaux, les services sociaux et sanitaires.

AGE se demande pourquoi la Commission n'applique pas la même logique à tous les domaines et pourquoi elle propose des initiatives qui vont d'une législation contraignante à des lignes directrices volontaires, selon les matières. Pour les services de santé par exemple, la Commission propose une «Directive pour des soins de santé sûrs, efficaces et de bonne qualité». Mais pour les services sociaux, elle limite la proposition à une poursuite des échanges de bonnes pratiques sur la protection sociale et l'inclusion via la méthode ouverte de coordination (MOC) et elle parle de développer des «lignes directrices volontaires offrant un cadre de qualité sur la méthodologie permettant de mettre en place, de suivre et d'évaluer les normes de qualité des services sociaux».

La seule explication donnée par la Commission est qu'il n'y a pas d'accord entre les Etats membres et que le PE n'apporte pas son soutien.

Il faudra encore vérifier si le protocole sur la CIG et sur la MOC par rapport à la protection sociale et à l'inclusion et les nouvelles lignes directrices «volontaires» donneront des résultats concrets et assureront un accès à des services sociaux de qualité et abordables dans toute l'Union européenne.

Pour de plus amples informations: le site web de la Commission,
http://ec.europa.eu/services_general_interest/index_fr.htm

Source: Communiqué de presse d'AGE

CEDEP – Comité européen: droit, éthique et psychiatrie

Suivi: Séminaire 2007 du CEDEP, Bucarest (Roumanie), 18-20 Mai 2007

En mai dernier le CEDEP, en partenariat avec l'Association roumaine pour la santé mentale, a organisé son séminaire 2007 à Bucarest autour de la thématique «démocratie et santé mentale».

C'était une occasion de confronter les expériences des 15 «anciens» Etats membres de l'UE aux questions et attentes des 12 «nouveaux» Etats membres et de lancer une réflexion transnationale avec des participants venus d'horizons divers: professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale, usagers, juristes et magistrats, sociologues, philosophes, élus politiques, etc.

Les rapports et contributions du séminaire seront bientôt mis en ligne sur le site internet du CEDEP: <http://www.vvqg.be/CEDEP/sem/sem07fra/frame1fra.html>

Le prochain séminaire du CEDEP se tiendra en Italie au printemps 2008. Nous vous tiendrons informés.

ECCL – Coalition européenne pour la vie dans la communauté

Réunion du comité de gestion de la Coalition européenne pour la vie dans la communauté, 16 novembre 2007, Prague (République Tchèqu)

Le 16 novembre 2007, le comité de gestion de la Coalition européenne pour la vie dans la communauté– dont SME est membre fondateur – s'est réuni à Prague afin d'approuver les prochaines actions de cette coalition qui veut défendre la vie dans la communauté et renforcer le processus de désinstitutionalisation en Europe.

Le comité de gestion a reconnu la contribution positive de la coalition à la lutte contre l'institutionnalisation et à la promotion des services dans la communauté. Le comité de gestion a convenu d'une stratégie sur trois ans pour maintenir la coalition (formée par plus de 50 membres) sous la direction du réseau européen pour la vie indépendante (ENIL) et sous le financement de la Open Society Santé Mental Health Initiative.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Ines Bulic,

Email coordinator@community-living.info, Tél + 36 1 235 6184, Fax + 36 1 235 6170.

EPHA – European Public Health Alliance

Nouveau secrétaire général pour l'EPHA

L'EPHA A recruté son nouveau secrétaire général, Monika Danuta Kosińska, qui prendra ses fonctions à partir du 1^{er} février 2008.

Pour de plus amples informations: le site web de l'EPHA, <http://www.epha.org/a/2773>

FEANTSA – fédération Européenne des Associations Nationales travaillant avec les Sans-Abri

Changements démographiques et sociaux et sans-abri: le magazine de la FEANTSA est en ligne!

Le nouveau numéro du magazine de la FEANTSA se penche sur l'impact des changements démographiques et sociaux. L'évolution de la composition de la population européenne et le tissu social en mutation dans toute l'UE ont un impact sur le phénomène des sans-abri. Ce numéro réunit l'expérience des prestataires de services et des pouvoirs publics sur le terrain, ainsi que les changements constatés par les chercheurs, afin de donner un aperçu de l'évolution du contexte démographique et social et de la façon dont ces changements sont devenus visibles chez les sans-abri et dans les profils des personnes qui se retrouvent sans-abri en Europe.

Pour lire le magazine: le site web de la FEANTSA,

<http://www.feantsa.org/code/fr/pg.asp?Page=35>

Rapport européen de la FEANTSA 2007: Obstacles multiples, solutions multiples: l'inclusion dans et par l'emploi pour les personnes sans domicile

La version finale du rapport européen de la FEANTSA sur l'emploi et les sans-abri est à présent en ligne. Ce rapport s'appuie sur les rapports nationaux de 16 pays de l'UE et il propose un aperçu de la situation de l'emploi des personnes sans domicile, ainsi que des efforts nécessaires pour surmonter leurs obstacles à l'emploi dans l'ensemble de l'Union européenne.

Pour lire le rapport: le site web de la FEANTSA,
<http://www.feantsa.org/code/fr/theme.asp?ID=3>

FEPH – Forum européen des personnes handicapées

Le Feph et la Confédération européenne des syndicats (CES) unissent leurs forces pour lutter contre la discrimination au travail

Les représentants des syndicats européens et ceux du mouvement européen des personnes handicapées se sont réunis à Lisbonne les 27-28 octobre pour convenir des jalons d'une coopération structurée et à long terme. Il s'agissait de la troisième rencontre entre les dirigeants des deux mouvements, dans le cadre d'un dialogue fertile entamé en 2001. La conférence de Lisbonne a toutefois donné un nouvel élan à la coopération qui existait déjà et, pour la première fois, l'adoption d'une déclaration conjointe a permis de mettre en place un programme de travail pour les années à venir.

La déclaration veut promouvoir l'emploi et la formation professionnelle sur le lieu de travail pour les personnes handicapées, qui sont toujours largement exclues du marché du travail et qui connaissent un taux de chômage deux à trois fois plus élevé que les personnes non handicapées. La déclaration identifie aussi les domaines de travail et les priorités pour les dix années à venir de collaboration entre les partenaires sociaux et les organisations de personnes handicapées, en rappelant la nécessité d'un dialogue permanent, au niveau national et au niveau européen, pour parvenir à des résultats tangibles.

Pour la CES et le Feph, les enjeux principaux sont les suivants: mise en application correcte dans tous les Etats membres de la directive de non discrimination dans l'emploi; une meilleure sensibilisation pour une intégration qualitative et quantitative des personnes handicapées sur le marché de l'emploi; une ratification rapide de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, qui reconnaît explicitement le droit au travail; une plus grande importance de la cause du handicap dans les accords entre partenaires sociaux au niveau de l'UE, y compris dans les accords attendus sur les personnes exclues du marché du travail et sur l'apprentissage tout au long de la vie; enfin, l'adoption d'une législation sur le handicap au niveau européen qui traiterai de la discrimination en dehors de l'emploi, une campagne que les deux organisations avaient encouragée depuis 2003.

Pour télécharger le texte intégral de la déclaration (en anglais):

http://cms.horus.be/files/99909/MediaArchive/pdf/Microsoft%20Word%20-%20Projet%20de%20d%C3%A9claration%20commune%20de%20la%20CES%20et%20du%20FEHP_EN%20FINAL.pdf

Source: Weekly Mailing du FEPH

Stage de 5 mois au Feph pour un jeune activiste handicapé

La date limite pour l'envoi des candidatures est le **15 janvier 2008**.

Pour poser votre candidature envoyez votre CV et lettre de motivation à Mme Janina Arsenjeva au secrétariat du Feph, Email: janina.arsenjeva@edf-feph.org, Tél + 322 282 46 02
La description de poste, la liste des compétences personnelles et la procédure de candidature sont disponibles sur le site web du Feph:

http://www.edf-feph.org/Page_Generale.asp?DocID=13854&thebloc=15893

MDAC – Mental Disability Advocacy Center

Russie: Les personnes handicapées continuent à être marginalisées par la loi

En novembre le MDAC a publié son rapport détaillant comment la Russie retire les droits des personnes ayant des handicaps mentaux et intellectuels.

Le rapport, «*Tutelle et droits de l'homme en Russie*», illustre comment les personnes incapables de prendre certaines décisions se retrouvent sans aucun droit de prendre aucune décision du tout par l'imposition d'une tutelle: une fois sous tutelle le tuteur décide à la place de la personne. De plus, les droits fondamentaux tels que le droit de se marier, de gérer sa propriété et ses finances, ou le droit de voter, sont également et invariablement retirés dans le même temps.

La plupart d'entre nous ont besoin de soutien pour prendre des décisions à certains moments de leur vie. Plutôt que de retirer arbitrairement à des milliers de personnes le droit de prendre

des décisions et de participer à la vie sociale, le gouvernement russe devrait établir des alternatives moins restrictives à la tutelle pour les personnes ayant besoin de soutien dans la prise de décision.

L'appel du MDAC en faveur de l'adoption d'alternatives à la tutelle est reflété par la convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées récemment adoptée, à la rédaction de laquelle la Russie a activement contribué (mais qu'elle n'a pas signé). La convention est également accompagnée par des propositions détaillant la manière dont de telles alternatives devraient être appliquées.

Pour de plus amples informations: le site web du MDAC, <http://www.mdac.info/>

MDRI – Mental Disability Rights International

Le MDRI accuse la Serbie de torture et de mauvais traitements à l'encontre des enfants et adultes handicapés

Après une année entière d'enquête, le Mental Disability Rights International (MDRI) a publié le 14 novembre 2007 un rapport qui détaille les violations des droits de l'homme perpétrés contre les enfants et adultes serbes handicapés, forcés à vivre toute leur vie en institution.

«*Torment not Treatment: Serbia's Segregation and Abuse of Children and Adults with Disabilities*» décrit des adultes et des enfants attachés à leur lit ou à qui on interdit de quitter leurs berceaux - certains pour des années. Par ailleurs, le manque d'hygiène, les maladies contagieuses, le manque de soins médicaux appropriés, de réhabilitation et de surveillance judiciaire rendent le placement dans les institutions serbes dangereux pour la santé tant pour les adultes que les enfants.

Pour de plus amples informations: le site web du MDRI, <http://www.mdri.org/>

Source: Communiqué de presse du MDRI

V. UNION EUROPEENNE

Proclamation de la charte des droits fondamentaux à Strasbourg

Les présidents de la Commission, du Parlement européen et du Conseil ont signé et proclamé la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne à Strasbourg. La charte offrira aux citoyens européens un catalogue des droits juridiquement contraignants pour les institutions et organes de l'Union européenne et pour les Etats membres lors de la mise en œuvre d'une législation de l'UE.

La charte des droits fondamentaux avait initialement été proclamée par les présidents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission lors du Conseil européen de Nice le 7 décembre 2000, mais il s'agissait davantage d'un engagement politique qui n'entraînait aucun effet juridiquement contraignant. Dans le cadre du travail sur la convention européenne et de la conférence intergouvernementale 2003-2004, la charte a été adaptée – notamment au niveau des dispositions générales – afin qu'elle devienne juridiquement contraignante.

La charte sera publiée au Journal officiel de l'Union européenne. L'article 51 stipule que «*les dispositions de la charte s'adressent aux institutions et organes de l'Union en tenant compte comme il se doit du principe de subsidiarité, ainsi qu'aux Etats membres uniquement lorsqu'ils mettent en œuvre une législation de l'Union européenne*»

Pour de plus amples informations sur la Charte: le site web du Parlement européen,

http://www.europarl.europa.eu/charter/default_en.htm

Les dirigeants européens signent un nouveau traité pour l'Union européenne

Les dirigeants européens ont signé le nouveau traité de l'Union européenne le 13 décembre 2007 à Lisbonne (traité de Lisbonne). Les innovations les plus visibles sont un président permanent de l'UE, un ministre européen des affaires étrangères, davantage de pouvoir pour le Parlement européen et une charte des droits des citoyens qui est juridiquement contraignante.

Elle réduit également la taille de la Commission européenne, facilite la prise de décision en modifiant les règles de vote – deux points entrant en vigueur en 2014 – et soumet le pouvoir des Etats membres à la législation sur le droit de veto. Le traité vise à faire en sorte que l'UE soit plus efficace sur la scène mondiale grâce à une politique étrangère plus cohérente et grâce à des prises de décision plus rapides.

Tous les Etats membres doivent ratifier le traité pour qu'il entre en vigueur. Plusieurs pays, dont la France, souhaitent conclure la procédure pour début 2008. L'Irlande est probablement le seul pays qui adoptera le traité par voie de referendum, ce qui devrait se faire début 2009.

Pour de plus amples informations: le portail Europa,
http://europa.eu/lisbon_treaty/glance/index_fr.htm

Source: FEANTSA Flash

VI. PRESIDENCE DE L'UNION EUROPEENNE

La Slovénie dévoile les priorités de sa présidence de l'UE

Le 28 novembre, l'ambassadeur de la Slovénie auprès de l'Union européenne (UE) a révélé les priorités de son pays pour la présidence de l'UE à partir du 1er janvier 2008. La Slovénie se concentrera sur la mise en œuvre de la stratégie révisée de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, le changement climatique et l'énergie, ainsi que les relations de l'UE avec les Balkans occidentaux.

Plus particulièrement:

- Traité de Lisbonne: la prochaine présidence espère vivement ratifier le texte du nouveau traité d'ici la fin 2008. La Slovénie essaiera de montrer le bon exemple en ratifiant le texte au début de sa présidence, qui commence le 1^{er} janvier 2008.
- Croissance et emplois: la stratégie de Lisbonne étant actuellement en cours de révision, les dirigeants européens décideront de la mise en œuvre du prochain cycle de Lisbonne lors de leur rencontre au Conseil de printemps. Il ne faut s'attendre à aucun changement radical: il sera nécessaire de se concentrer sur la croissance de la recherche développement (R&D), sur le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que sur la création de marchés du travail flexibles.

Pour de plus amples informations: le site web du gouvernement slovène,
<http://www.15years.gov.si/15-years/achievements/eu-presidency/>

VII. CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil de l'UE pour l'emploi et les affaires sociales adopte des conclusions sur l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail

Faisant suite à une communication sur l'inclusion active récemment adoptée par la Commission, les ministres européens chargés de l'emploi et des affaires sociales ont adopté des conclusions communes sur l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Le Conseil reprend dans ses conclusions:

- L'approche pour une inclusion active comme un cadre holistique et équilibré de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, basé sur les principes de protection, de responsabilisation et d'influence de l'utilisateur;
- L'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail n'est pas un but en soi, mais également une condition importante pour parvenir complètement aux objectifs de Lisbonne;
- Les politiques d'inclusion active doivent être appliquées de façon coordonnée grâce à la participation de tous les acteurs pertinents au niveau national, régional et local;
- L'inclusion active et la flexisécurité sont des approches complémentaires qui se renforcent mutuellement;
- Le rôle de l'éducation, des politiques préventives et les services sur mesure pour les personnes qui risquent d'être exclues du marché du travail.

Le Conseil invite les Etats membres à coopérer activement à la consultation lancée par la Commission et à faire participer à tous les niveaux du débat les partenaires sociaux et tous les acteurs impliqués.

Pour lire les conclusions du Conseil (en anglais): le site web du Conseil,
<http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/07/st15/st15191.en07.pdf>

Source: FEANTSA Flash

VIII. COMMISSION EUROPEENNE

2010 sera l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

La Commission européenne a décidé de proclamer 2010 Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dotée d'un budget de 17 millions d'euros, cette initiative réaffirme l'engagement de l'Union à donner un élan décisif à l'éradication de la pauvreté d'ici à 2010.

Ses quatre objectifs spécifiques sont les suivants:

- reconnaître le droit des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à vivre dans la dignité et à prendre une part active à la société;
- accroître l'adhésion du public aux politiques d'inclusion sociale, en soulignant la responsabilité de chacun dans la lutte contre la pauvreté et la marginalisation;
- promouvoir une plus grande cohésion dans la société et faire en sorte que nul ne doute des avantages que comporte, pour tous les citoyens, une société sans pauvreté;
- encourager l'engagement de l'ensemble des parties prenantes car toute avancée véritable nécessite des efforts durables à tous les niveaux de gouvernance.

De récents sondages Eurobaromètre montrent que les Européens considèrent la pauvreté comme un problème de grande ampleur. En moyenne, les citoyens européens estiment que, dans leur région, une personne sur trois (29 %) vit dans la pauvreté, voire en situation d'extrême pauvreté pour une personne sur dix. Dans tous les États membres, une partie de la population est confrontée à l'exclusion et au dénuement, ce qui se traduit souvent par un accès limité aux services de base. Enfin, la pauvreté menace 19 % des enfants de l'Union et un Européen sur dix vit au sein d'un ménage où personne ne travaille.

L'année européenne 2010 coïncidera avec le terme de la stratégie décennale de l'Union en faveur de la croissance et de l'emploi.

Pour de plus amples informations: le site web de la Commission européenne,

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1905&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=en>

Source: Communiqué de presse de la CE

DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL

Communication sur la situation des personnes handicapées dans l'Union européenne: Plan d'action européen 2008 – 2009

La Commission européenne a publié le 26 novembre 2007 une communication qui analyse la situation des personnes handicapées au sein de l'Union européenne et elle a proposé de nouveaux objectifs pour le plan d'action 2008-2009. Le Plan d'action sur le handicap avait été inauguré après l'Année européenne des personnes handicapées (2003). Il se composait de phases bisannuelles qui permettaient à la Commission européenne d'évaluer la situation des personnes handicapées et les initiatives entreprises au niveau européen et de proposer des priorités pour la période bisannuelle suivante.

Dans son évaluation bisannuelle, la Commission européenne considère que les «personnes handicapées continuent à être exclues de façon disproportionnée du marché du travail». Pour remédier à la situation, la Commission européenne propose les priorités suivantes pour 2008-2009:

- Actions pour une participation inclusive via l'accessibilité: encourager l'accessibilité au marché du travail, accroître l'accessibilité aux biens, aux services et aux infrastructures et renforcer la capacité analytique de la Commission à appuyer l'accessibilité;
- Actions vers la pleine jouissance des droits fondamentaux: faciliter la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies et compléter le cadre juridique communautaire sur la protection contre la discrimination

Pour lire la Communication: le site internet EUR LEX,

http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2007/com2007_0738fr01.pdf

Source: EDF Weekly Mailing

DG Santé et Protection des consommateurs – DG SANCO

Stratégie pour la santé de l'Union européenne (2008-2013)

Le 23 octobre 2007, la Commission européenne a adopté une nouvelle stratégie en matière de santé, intitulée: «*Ensemble pour la santé: une approche stratégique pour l'UE – 2008-2013*». S'appuyant sur le travail déjà accompli, cette stratégie entend établir, et c'est une première, un cadre stratégique unique englobant non seulement les grandes questions sanitaires, mais aussi la place de la santé dans l'ensemble des politiques et les enjeux de santé de portée mondiale. Elle vise à fixer des objectifs clairs orientant le travail mené au niveau européen et à définir un mécanisme de mise en œuvre de ces objectifs, en partenariat avec les États membres.

Le livre blanc sur la stratégie pour la santé de la Commission est maintenant disponible dans 22 langues sur le site web de la DG Sanco:

http://ec.europa.eu/health/ph_overview/strategy/health_strategy_fr.htm

IX. PARLEMENT EUROPEEN

Le Parlement adopte une réforme du financement des partis

Lors de la session de novembre, les députés ont adopté un rapport soutenant une proposition de la Commission qui doit permettre d'améliorer la stabilité financière des partis européens. Elle autoriserait aussi la création de fondations politiques européennes et le financement de la campagne électorale européenne de 2009 par les partis politiques européens.

Grâce au vote positif du Parlement européen le financement des fondations politiques pourra s'effectuer à partir de 2008.

Pour de plus amples informations: le site web du Parlement européen,

http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/008-14065-332-11-48-901-20071128IPR14040-28-11-2007-2007-false/default_fr.htm

Source: Communiqué de presse du PE

Audition sur la crise du logement dans l'Union européenne

Le groupe socialiste du parlement européen (PE) a organisé une audition consacrée à la «*crise du logement dans l'Union européenne – Comment faire face à l'exclusion et au fait d'être sans-abri?*» le 6 décembre 2007 à Bruxelles.

80 participants étaient présents lors de cette audition pour examiner plusieurs sujets, dont l'étendue et la nature du phénomène des sans-abri en Europe, le rôle du logement social, les avancées de l'intergroupe du PE sur le logement urbain et le logement comme composante du modèle social européen. Parmi les orateurs: Jan Jařab, membre du cabinet du Commissaire Vladimír Spidla, João Ferrão (secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire et des villes, Portugal), les députés européens Alain Hutchinson, Jean-Marie Beaupuy, Pierre Pribetisch, Robert Goebbels, ainsi que des représentants d'organisations de logements social et de sans-abri.

En fin d'audition, les participants ont lancé un appel à un logement décent et abordable. L'appel du 6 décembre demande une stratégie cohérente et coordonnée entre l'Union européenne et les Etats membres pour garantir l'accès pour tous à un logement décent à un prix raisonnable et pour lutter efficacement contre l'exclusion du logement et le fait de se retrouver sans-abri. Il invite également les Etats membres à prendre des mesures urgentes pour réduire considérablement le nombre de personnes qui sont sans-abri et qui souffrent de conditions de logement inadéquates en Europe.

Pour de plus amples informations: le site web de la FEANTSA,

http://www.feantsa.org/code/fr/pg.asp?Page=25&id_events=207

Source: FEANTSA Flash

Les députés européens peuvent signer dès à présent la déclaration visant à ce qu'il n'y ait plus de sans abri à la rue

Une déclaration écrite inter-partis pour qu'il n'y ait plus de sans-abri dans les rues de l'Union européenne a été enregistrée le 10 décembre 2007 et les députés européens ont la possibilité de la signer jusqu'en mars 2008.

Cette déclaration écrite

- Demande au Conseil de parvenir à un engagement au niveau de l'UE pour qu'il n'y ait plus de sans-abri dans les rues d'ici 2015;
- Demande à la Commission un cadre pour définir la notion «d'être sans-abri», de réunir des données statistiques comparables et fiables et de fournir des mises à jour annuelles sur les actions entreprises et les progrès réalisés dans les Etats membres de l'UE pour qu'il n'y ait plus de sans-abri;
- Demande instamment aux Etats membres de mettre en place des «plans d'urgence hivernale» dans le cadre d'une stratégie plus large sur la problématique des sans-abri;
- Demande à son président de transmettre cette déclaration, ainsi que les noms des signataires, au Conseil, à la Commission et aux Etats membres.

Une déclaration écrite est un texte court qui porte sur un sujet faisant partie de la sphère d'activités de l'Union européenne et qui peut être utilisé par les députés européens pour lancer ou relancer un débat sur un thème qui dépend du mandat de l'UE. Pour qu'une déclaration écrite soit annoncée par le président du Parlement européen, elle doit être signée par au moins la moitié des députés européens sur une période de trois mois, sinon elle disparaît tout simplement.

Les cinq premiers signataires de la déclaration sont Mary Lou MacDonald (GUE/NGL, Irlande) Claude Moraes (PES, Royaume Uni), Jacek Protasiewicz (PPE-DE, Pologne), Gérard Onesta (Verts/EFA, France) et Jean-Marie Beaupuy (ALDE, France).

Pour lire la déclaration: le site web du Parlement européen,

<http://www.europarl.europa.eu/sidesSearch/search.do?type=WDECL&term=6&author=28111&language=FR&startValue=0>

Source: FEANTSA Flash

X. CONSEIL DE L'EUROPE

Le point de vue sur le droit au logement du Commissaire chargé des droits de l'homme au Conseil de l'Europe

Le Commissaire chargé des droits de l'homme au Conseil de l'Europe, dont la tâche est de promouvoir la sensibilisation et le respect des droits de l'homme dans les 47 pays membres du Conseil de l'Europe (y compris les Etats membres de l'UE), vient de faire connaître son point de vue sur le droit à un logement adéquat, le 29 octobre 2007.

Thomas Hammarberg a déclaré que le fait de se retrouver sans-abri, une réalité qui semble être partagée à travers toute l'Europe, est une preuve de l'échec des politiques sociales. Les personnes qui vivent dans la rue représentent la forme la plus visible et extrême d'exclusion au logement, mais d'autres groupes vulnérables de la société vivent également dans un logement non sûr, inadapté et en dessous des normes. L'accès à un logement adéquat devient une préoccupation pour partie croissante de la population, vu que le logement social est en perte de vitesse, tout comme l'accès à un logement abordable.

Le Commissaire Hammarberg a déclaré qu'il était temps de reconnaître le droit à un logement adéquat comme un droit fondamental universel, que des traités internationaux comme la charte sociale européenne révisée définissaient les obligations des gouvernements en la matière et que ces derniers devraient admettre que leurs politiques économiques et sociales ont un impact sur le droit au logement. Le point de vue présenté propose un programme minimum pour une stratégie de logement basée sur les droits.

Pour lire l'opinion: http://www.coe.int/t/commissioner/Viewpoints/071029_fr.asp

Source: FEANTSA Flash

Campagne «Stop à la violence domestique faite aux femmes»

La violence domestique à l'égard des femmes porte gravement atteinte à leur dignité humaine. Elle les prive de leur capacité à exercer les droits fondamentaux garantis par la Convention européenne des Droits de l'Homme et les instruments internationaux pertinents élaborés par le Conseil de l'Europe et les Nations Unies. Cette atteinte à la dignité humaine est perpétrée dans le silence et souvent dans l'indifférence générale, au sein de nos foyers.

La violence domestique à l'égard des femmes découle de rapports de forces inégaux entre femmes et hommes, qui aboutissent à une grave discrimination envers les femmes et les

filles, tant au sein de la société que dans la famille. Ce phénomène – en recrudescence – touche l'ensemble des Etats membres du Conseil de l'Europe. Les chiffres disponibles – qui ne recensent pourtant que les cas avérés de violence domestique – sont préoccupants. Ils confirment le fait que la violence domestique à l'égard des femmes, qu'elle soit de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique, ne connaît ni frontière géographique, ni limite d'âge, ni origine ethnique, et concerne tout type de relations familiales et tout type de milieu social.

Pour toutes ces raisons, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a décidé de développer, en coopération avec les parlements nationaux des Etats membres, les parlements ayant le statut d'observateur auprès de l'Assemblée, les assemblées parlementaires régionales et internationales (Parlement européen, Conseil nordique et Union interparlementaire, notamment), une action intitulée «*Les parlements unis pour combattre la violence domestique contre les femmes*». Cette action constitue la contribution des parlements à la campagne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique (2006-2008), qui a été décidée lors du Troisième Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de Varsovie en mai 2005.

Pour de plus amples informations: le site du Conseil de l'Europe,
http://www.coe.int/t/pace/campaign/stopviolence/default_FR.asp?

Les ministres du Conseil de l'Europe adoptent une déclaration sur la migration, la santé et les droits de l'homme

Les ministres des Etats membres du Conseil de l'Europe ont adopté lors de la 8^{ème} conférence des ministres européens chargés de la santé (22-23 novembre 2007, Bratislava, Slovaquie) la déclaration sur la migration, la santé et les droits de l'homme. Cette déclaration illustre leur accord sur un nombre important de propositions traitant des enjeux posés par la migration aux services de soins de santé et aux droits de l'homme en Europe.

La déclaration de Bratislava rappelle aux Etats qu'ils doivent prendre des mesures pour éliminer les obstacles pratiques à un accès équitable à la santé pour tous, y compris pour les personnes en situation irrégulière.

Les ministres recommandent aussi aux pays qui ne l'ont pas encore fait d'envisager de signer et de ratifier les textes juridiques du Conseil de l'Europe qui se proposent de faciliter l'intégration dans le système européenne sur le statut juridique des travailleurs migrants, la convention européenne sur l'assistance sociale et médicale et la convention européenne sur la sécurité sociale.

Our lire la déclaration de Bratislava: le site web du Conseil de l'Europe,
http://www.coe.int/t/dc/files/ministerial_conferences/2007_health/20071123_declaration_FR.asp?

Source: Weekly Update de la Plateforme Sociale

XI. FEDERATION MONDIALE POUR LA SANTE MENTALE - FMSM

Série Lancet sur la santé mentale mondiale

La série Lancet sur la santé mentale mondiale a été présentée officiellement le 3 septembre 2007, lors d'un forum au King's College du Campus de London's Waterloo.

M. Vikram Patel, coéditeur de la série, en a donné un premier aperçu lors de la séance plénière du congrès mondial de la FMSM (Fédération Mondiale pour la Santé Mentale) à Hong Kong (Chine) du 19 au 23 avril 2007 (avant le lancement officiel).

La série Lancet sur la santé mentale mondiale présente six articles démontrant l'état de la santé mentale dans le monde, en se penchant plus particulièrement sur les pays à revenus faibles et moyens. Elle demande instamment à la communauté mondiale une action pour améliorer les services s'occupant des troubles mentaux dans les pays en question. La série a été préparée par un groupe international d'experts en santé mentale et en santé publique, qui représentaient le monde académique, le monde politique, ainsi que la société.

Pour de plus amples informations sur la série Lancet sur la santé mentale mondiale: le site web de The Lancet,
http://www.thelancet.com/online/focus/mental_health

Conférence de la FMSM sur la santé mentale transculturelle, 29-31 octobre 2007, Minneapolis (USA)

Environ 300 personnes ont assisté à la Conférence de la FMSM «*Santé mentale transculturelle dans un monde en mutation: apporter une réponse mondiale*» qui a eu lieu à Minneapolis, dans le Minnesota, les 29-31 octobre 2007.

Le programme associait des séances plénières, des sessions parallèles et des activités sociales visant à faciliter la prise de contacts. John Copeland, président de la FMSM, a accueilli les participants lors des nombreux événements tout au long de la conférence.

Les présentations de la séance plénière d'ouverture ont abordé les thèmes suivants: «*le rôle de la santé mentale transculturelle dans le mouvement mondial de la santé mentale*», «*les initiatives politiques gouvernementales pour la santé mentale transculturelle: santé mentale multiculturelle en Australie*», «*Promouvoir et soutenir des services en santé mentale pédiatrique culturellement appropriés*» et «*aspects culturels et impact de l'alcool, de l'abus de substances et de la dépendance*».

Le dernier jour, deux sessions plénières ont abordé les meilleures pratiques dans les sujets suivants: «*services en santé mentale culturellement appropriés aux latinos*», «*méthodes de renforcement des capacités pour les prestataires de services en santé mentale aux survivants de traumatismes psychologiques dans les pays à faible revenu*» et «*culture du bien-être, responsabilité de soi-même et soutien mutuel – est-ce appelé à croître dans la culture japonaise?*».

D'excellents orateurs ont abordé en sessions parallèles des sujets très étendus comme les populations spécifiques (latinos, africains, asiatiques, arabes, gays, lesbiennes, bisexuels, transsexuels), la prévention et la promotion, le plaidoyer, la santé mentale transculturelle, les réfugiés et les immigrants, les effets d'un traumatisme sur la santé mentale, la mise en place d'un personnel culturellement compétent, les programmes de santé mentale dans la communauté, la connexion esprit/corps et la spiritualité, les enfants et les familles, les besoins élevés et le manque de ressources, les troubles cognitifs et cérébraux, le traitement de la dépression, la santé mentale des étudiants et des jeunes.

Un rapport complet de la conférence sera disponible début 2008 sur le site Internet de la FMSM.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Ellen Mercer, Email emercer@wfmh.com

Source: bulletin de la WFMH

XII. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Histoires racontées par les personnes pour qui les politiques sont conçues

Une nouvelle section est disponible sur le site de l'OMS: www.euro.who.int/

Cette section se trouve sur le site principal de l'OMS Europe et elle reprend des histoires personnelles d'usagers et d'ex-usagers qui décrivent ce que cela signifie de vivre avec un problème de santé mentale. Ces histoires remettent en question le caractère approprié des traitements donnés aux usagers, elles ouvrent le débat sur le rôle de la prévention et de la communauté, elles se demandent comment les services sanitaires peuvent mieux fonctionner et quelle part de souffrance aurait pu être évitée si quelqu'un était intervenu plus tôt.

Les histoires se basent sur un questionnaire qui s'inspire des points d'action de la déclaration d'Helsinki. Ce questionnaire a été envoyé aux usagers et ex-usagers de services en santé mentale dans 18 pays européens et il a été refondu en un texte journalistique. L'OMS a commencé par trois histoires et prévoit d'en ajouter une nouvelle par mois.

C'est pourquoi l'OMS recherche des histoires à publier.

*Pour soumettre votre histoire, veuillez envoyer un email à l'adresse tki@who.euro.int – on vous demandera de remplir un questionnaire. La date limite est le **1er février 2008**.*

XIII. DIVERS

Royaume-Uni - Introduction de budgets de soins personnels

Le 10 décembre le secrétaire d'Etat britannique à la santé, Alan Johnson, a annoncé qu'un financement supplémentaire de 520 millions de livres serait consacré à la transformation du

système de soins de santé au cours des trois ans à venir, grâce à l'introduction des budgets de soins personnels. Cet accord, «*Placer les gens au premier plan*», a été signé par le gouvernement central, le gouvernement local, la direction des soins de santé pour adultes et le Service national de santé (NHS). Fondamentalement, la réforme veut augmenter considérablement le nombre de personnes qui bénéficient de budgets personnels pour choisir leurs services de soutien pour elles-mêmes ou pour leurs familles et accroître le nombre de personnes qui utilisent les paiements directs.

Autre élément clé: récompenser les maisons de soins de qualité élevée, les soins à domicile et les services de jour et veiller à ce que ceux qui ne respectent pas la dignité humaine ne travaillent plus avec les conseils locaux et la NHS. De plus, la réforme veut rendre plus courantes des initiatives comme les «*first-stop shops*» (où l'on peut avoir accès à des conseils sur les services de proximité), pour qu'elles soient accessibles à tous, y compris aux personnes qui ne bénéficient pas du soutien des services sociaux.

Enfin, des investissements seront consentis pour venir en aide aux seniors, éviter leur isolement et leur assurer une meilleure santé. L'accent sera mis sur la collaboration entre la NHS et les gouvernements locaux pour que tous bénéficient d'un soutien plus coordonné et plus efficace dans la communauté.

Pour de plus amples informations: le site web du gouvernement britannique,

http://www.dh.gov.uk/en/Publicationsandstatistics/Publications/PublicationsPolicyAndGuidance/DH_081118

Source: Bulletin de l'ECCL

Journée internationale des personnes handicapées

Le 3 décembre 2007, un déjeuner-débat s'est tenu au quartier général de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) à Genève (Suisse) afin de marquer la Journée internationale des personnes handicapées 2007. Le thème de l'événement était «*Un travail décent pour les personnes handicapées*».

L'un des orateurs était M. Héðinn Unnsteinsson, conseiller au ministère islandais de la santé et de la sécurité sociale. Il a fait une présentation sur le sujet «*Personnes handicapées et travail décent*».

Pour de plus amples informations: le site web de l'OMS,

<http://www.un.org/disabilities/default.asp?navid=22&pid=109>

XIV. SITES INTERNET

Agenda S'cool de la FRA

Dans le cadre des activités de 2007 (Année européenne de l'égalité des chances pour tous) et de 2008 (Année européenne pour le dialogue interculturel), l'Agence pour les Droits Fondamentaux de l'UE (FRA) propose un agenda S'cool et du matériel à destination des jeunes, afin de les sensibiliser aux droits fondamentaux.

L'agenda permet aux jeunes de noter leurs activités quotidiennes et leurs devoirs et il offre aussi des informations générales sur les droits de l'homme en Europe. Des définitions, des histoires vécues, des idées d'action, un test pour prendre la température des droits de l'homme à l'école et un calendrier interculturel illustrent l'agenda S'COOL.

Pour de plus amples informations: le site web de la FRA, <http://fra.europa.eu/fra/index.php>

Belgique - La Fondation Julie Renson lance THESEAS.BE

THESEAS.BE est un système d'information interrogeable en ligne gratuitement. Cet outil n'est en aucun cas destiné au diagnostic, réservé, pour sa part, au médecin traitant et aux autres professionnels de la santé.

Que trouverez-vous ?

- la description des institutions d'accueil et de soins en santé mentale (hôpitaux psychiatriques, centres d'aide aux victimes, groupes d'entraide, ...) dans les 3 régions de Belgique (plus de 3500 institutions);
- des définitions de termes utilisés en santé mentale;
- des adresses utiles;
- des liens vers des sites web apparentés;

- des informations mises à jour en continu.
- Pour accéder à cet outil de recherche (français et néerlandais): <http://www.theseas.be/>

XV. PUBLICATIONS

Nouveau rapport sur la désinstitutionnalisation et la vie dans la communauté

Ce nouveau rapport souhaite aider les gouvernements à moderniser les services aux personnes handicapées en remplaçant les soins en institutions par des services dans la communauté qui amélioreraient la qualité de vie des personnes handicapées et qui permettraient leur participation égale dans la société.

Le rapport, «*Désinstitutionnalisation et vie dans la communauté – Résultats et coûts*», a été présenté lors d'une conférence à Prague. Ce rapport est le fruit d'un projet financé par la Commission européenne et réalisé par un consortium européen: le centre Tizard de l'Université du Kent, l'unité de recherche sur les services sociaux personnels de l'Université du Kent et la London School of Economics. Le consortium regroupait des experts provenant d'universités allemandes, belges, espagnoles et tchèques et il a été assisté par des ONG européennes – dont SME – , des réseaux professionnels et des associations.

Objectifs du projet: réunir les informations disponibles sur le nombre de personnes handicapées en institutions résidentielles dans 28 pays européens et proposer aux Etats membres des recommandations et des stratégies pour remplacer les institutions par des services dans la communauté.

Le rapport indique que plus d'un million de personnes handicapées en Europe vit toujours dans une forme ou une autre d'institution. Le rapport confirme que les soins en institution sont souvent d'une qualité inacceptable et qu'ils enfreignent sérieusement les normes internationalement reconnues en matière des droits de l'homme. Des services dans la communauté, correctement établis et gérés, offrent de meilleurs résultats en termes de qualité de vie et permettent aux personnes handicapées de vivre comme des citoyens à part entière.

Pour télécharger les trois volumes constituant le rapport (en anglais), à savoir le résumé, le rapport principal et les rapports nationaux: le site web du Tizard Centre,

<http://www.kent.ac.uk/tizard/research/index.html>

Source: Bulletin de l'ECCL

L'accès aux soins de santé pour les migrants sans papiers en Europe: nouveau rapport du PICUM

Suite à un projet de deux ans financé par la Commission européenne, le nouveau rapport du PICUM (Plateforme pour une coopération internationale sur les migrants sans papiers) met en lumière les obstacles juridiques et pratiques que rencontrent les migrants sans papiers qui tentent d'avoir accès aux soins de santé dans les pays de l'UE.

Ce rapport illustre les problèmes découlant d'un accès inadapté aux soins de santé. La situation rencontrée par les migrants sans papiers en termes de loi et de pratique est présentée d'après le profil des pays; chaque présentation dresse le tableau des obstacles et des problèmes les plus fréquents qui empêchent les migrants d'exercer leur droit à la santé.

Le rapport présente aussi les bonnes politiques et pratiques des 11 pays étudiés afin d'inspirer de nouvelles stratégies en matière de soins de santé et de mettre en place des actions pour lutter contre les problèmes rencontrés par les migrants sans papiers en Europe.

Ce document appelle fortement à l'action et il peut être utilisé comme instrument de pression, d'influence, de responsabilisation et d'innovation.

Dix recommandations pratiques sont également proposées pour aider les décideurs nationaux et européens à mieux faire face au manque d'accès ou à l'accès insuffisant aux soins de santé des migrants sans papiers au sein de l'UE.

Pour lire le rapport (en anglais): le site web du Picum, <http://www.picum.org/>

XVI. EVENEMENTS A VENIR

29 janvier – 1 février 2008

Symposium de l'hiver 2008: «Addictive Disorders & Behavioral Health», Colorado Springs, Colorado (USA)

Pour de plus amples informations: veuillez envoyer un email à l'Académie à l'adresse IABMCP@att.net,

ou visitez le site web de l'Académie, <http://www.iabmcp.net/symposium.htm>

23-25 janvier 2008

10^{ème} Conférence SMES-EUROPA, «15 ans après...», Rome (Italie)

Pour de plus amples informations sur la conférence: le site web de SMES-EUROPA, http://www.smes-europa.org/Rome2007_10conf_SMES_UK.htm

20-22 février 2008

L'AIOP organise son congrès mondial à Budapest (Hongrie)

Pour de plus amples informations: le site internet du AIOP, www.patientsorganizations.org/congress2008

27-29 février 2008

3^{ème} Forum pour une politique citoyenne en santé mentale d'Advocacy France, «Choisir sa vie: l'égalité des chances pour une vie indépendante», Paris (France)

Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat du forum, Email forum@advocacyfrance.com, Tél +33 1 45 32 22 35

6-7 Mars 2008

8^{ème} Conférence annuelle de l'INIC sur les soins intégrés, Göteborg (Suède)

Pour de plus amples informations: visitez le site web de l'INIC, http://www.integratedcarenetwork.org/Sweden2008/abstract_Call_Sweden2.pdf

10-12 mars 2008

Congrès mondial sur les soins de santé - Europe 2008, Berlin (Allemagne)

Pour de plus amples information: visitez le site web dédié au congrès, <https://www.worldcongress.com/events/HR08015/index.cfm?confCode=HR08015>

10-15 mars 2008

Festival international du film de santé, «ImagéSanté», Liège (Belgique)

Pour de plus amples informations: le site web dédié au festival, <http://www.imagesante.org/fr/e2006.php>

5-9 avril 2008

16^{ème} Congrès européen de psychiatrie de l'AEP, Nice (France)

Pour de plus amples informations: envoyez un E-mail à aep@kenes.com, ou visitez le site web dédié au congrès, <http://www.kenes.com/aep/>

14-15 avril 2008

Conférence «From Innovation to Practice: The Promise and Challenge of Achieving Recovery for All» ", Cambridge, Massachusetts (USA)

Pour de plus amples informations: visitez le site web de la conférence, <http://www.bu.edu/cpr/conference/>

10-14 mai 2008

Cours de formation de Grundtvig en 2008, «Des Parents engagés – cours de formation pour travailler avec des parents migrants dans l'éducation familiale», Wuppertal (Allemagne)

Pour de plus amples informations: personne de contact, Nina Stücker, nina.stuecke@paritaet-nrw.org, Tél +49 202 28 22 338, ou consultez le site internet de la Paritätische Akademie, www.paritaetische-akademie.de

NOUVEAU!! 14-16 mai 2008

16^{ème} conférence internationale sur les hôpitaux qui promeuvent la santé, «Hôpitaux et services de santé dans la société de la santé: Quo vadis, HPS?», Berlin (Allemagne)

Les sujets de la conférence seront:

- Quo vadis, HPS: réorienter les services de santé en intégrant les principes de promotion de la santé dans les services cliniques fondamentaux ou en les étendant aux nouveaux services de promotion de la santé- ou bien les deux?;
- Améliorer l'orientation du patient: sécurité, preuves cliniques, adéquation culturelle;
- Améliorer l'orientation du personnel: l'enjeu d'un personnel vieillissant;
- Améliorer l'orientation vers la communauté et la santé publique: durabilité et responsabilité sociale entreprise.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence, www.univie.ac.at/hph/berlin2008

NOUVEAU!! 23-25 mai 2008

Conférence 2008 du ENMESH (Réseau Européen pour l'Evaluation des Services en Santé Mentale), «Bonnes pratiques, bons résultats?», Cracovie (Pologne)

La conférence 2008 de l'ENMESH sera dédiée à quatre sujets. Le sujet clé est la relation entre le thérapeute, le patient et la famille: ce thème aborde les trois entités qui participent au traitement et il permet une recherche analytique à partir des trois perspectives. Un autre sujet concerne les programmes de traitements dans la communauté, allant des pratiques générales jusqu'aux bonnes pratiques, créatives et spécifiques. Il sera ensuite question de la réhabilitation et de l'emploi, et en particulier de la réhabilitation par le travail et le logement. Le quatrième sujet portera sur la coercition et la stigmatisation, un défi particulier pour les tous professionnels engagés dans les services en santé mentale dans la communauté.

De plus amples informations sur la conférence, y compris les formulaires d'inscription, sont disponibles sur le site web dédié à la conférence: www.enmesh2008.pl

NEW!! 4-6 juin 2008

2^{ème} conférence internationale sur la psychologie communautaire, «Building Participative, Empowering and Diverse Communities - Visioning Community Psychology in a worldwide perspective», Lisbonne (Portugal)

La Sociedade Portuguesa de Psicologia Comunitária animera cette conférence.

Différentes thématiques seront traitées: les changements des systèmes et des politiques, la créations de nouveaux environnements, la formation, l'évaluation, la prévention, l'advocacy, la collaboration, la mise en réseau, l'approfondissement des partenariats, la globalisation et le dialogue nord/sud.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence, <http://www.2iccp.com/>

19-21 juin 2008

Conférence thématique de l'Association mondiale de la psychiatrie, «Dépression et bonnes conditions psychiatriques dans les soins primaires», Grenade (Espagne)

Pour de plus amples informations sur la conférence: personne de contact, Dr. Francisco Torres-González, E-mail ftorres@ugr.es, ou visitez le site web dédié à la conférence, <http://www.wpa2008granada.org>

7-9 août 2008

Conférence de SME 2008, Aalborg (Danemark)

Pour de plus amples informations et pour vous abonner au bulletin MHE2008, veuillez visitez: www.mhe-aalborg.dk, ou contacter le secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, E-mail info@mhe-sme.org

27-30 Août 2008

12^{ème} Symposium européen sur le Suicide et le Comportement suicidaire, «Working Together to Prevent Suicide: Research, Policy and Practice», Glasgow (Ecosse)

Pour de plus amples informations: contactez l'organisateur de la conférence, E-mail organising@esssb12.org

Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?

Merci d'envoyer cela à info@mhe-sme.org